

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- ☒ Coloured covers / Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged / Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing / Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- ☐ Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- ☐ Only edition available / Seule édition disponible
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- ☐ Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- ☐ Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured pages / Pages de couleur
- ☐ Pages damaged / Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☐ Pages detached / Pages détachées
- ☒ Showthrough / Transparence
- ☐ Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- ☐ Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
								☒			
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

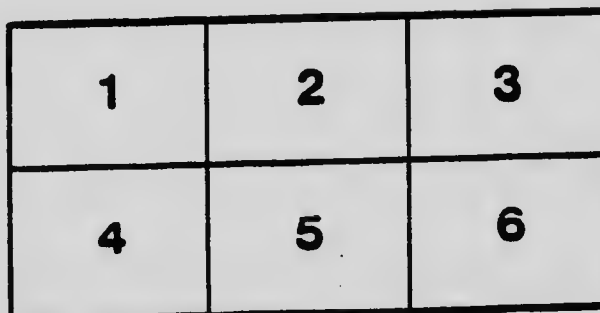
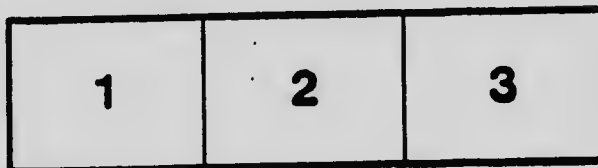
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche sheet contains the symbol $\longrightarrow$ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

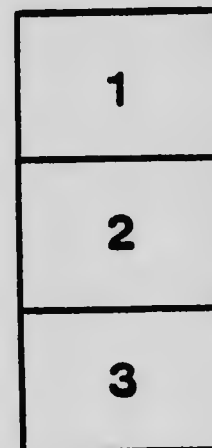
Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

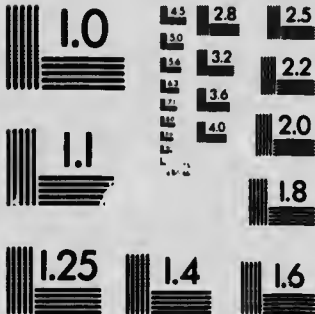
Un des symboles suivants apparaît sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole $\longrightarrow$ signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482-0300 - Phone
(716) 288-5989 - Fax

L'AGRICULTURE

DANS LES

ECOLES PRIMAIRES

JEAN-CHARLES MAGNAN

AGRONOME OFFICIEL

SAINT-CASIMIR, QUÉ.



" EN ROUTE POUR LE JARDIN SCOLAIRE "

Groupe d'élèves-jardiniers du Collège de Saint-Casimir avec leur professeur d'agriculture.

" Depuis quinze ans et plus, tant dans mes rapports que dans mes circulaires, je me suis efforcé de convaincre les Commissions scolaires et les instituteurs de l'avantage qu'il y aurait de donner de vive voix, des notions d'agriculture aux enfants, même aux plus jeunes des écoles rurales." (BOUCHER DE LA BRÈRE, Surintendant de l'Instruction Publique).

AOUT 1915

L'AGRICULTURE DANS LES ECOLES PRIMAIRES

PAR

JEAN-CHARLES MAGNAN

AGRONOME OFFICIEL

L'Agriculture dans les Ecoles rurales de la Province de Québec

Depuis quelques années, l'Enseignement de l'Agriculture a fait des progrès considérables dans nos écoles, grâce au travail et à la bonne volonté du Ministère de l'Agriculture, de notre clergé, des inspecteurs d'écoles, du personnel enseignant, des Commissions scolaires, des agronomes, etc., etc.

Il y a quelque dix ans, M. O.-E. Dallaire, Directeur de l'École de Laiterie de Saint-Hyacinthe, a donné une forte impulsion à cette œuvre.

En effet, il n'y avait qu'un petit nombre de jardins scolaires au début, et voilà qu'en 1915, il y en a plus de 750 avec 18,000 élèves-jardiniers.

Actuellement, ce qu'il importe le plus, ce n'est pas d'augmenter le nombre des jardins scolaires, mais de les *maintenir*, de les *améliorer* et d'*aider le personnel enseignant* à tirer le plus de profit possible de ces jardins, de manière à favoriser l'enseignement de la classe.

L'Agriculture à l'école, dans les autres pays du monde

Persone ne peut douter de l'efficacité de l'agriculture à l'école, à tous points de vue.

Dans les pays les mieux organisés, relativement à l'enseignement primaire, on constate que les autorités favorisent le développement de l'agriculture à l'école.

Tous les pédagogues d'hier et d'aujourd'hui se sont appliqués à démontrer que cet enseignement est nécessaire dans les écoles, parce qu'il cultive les sens et développe les facultés des enfants, et, de plus, est d'un grand secours à l'instituteur pour la formation morale de ses élèves.

Cet enseignement existe dans les écoles rurales de la Belgique, de la Suisse, des Iles Britanniques, du Danemark et dans la plupart des autres contrées de l'Europe. Il existe aussi aux États-Unis, dans un grand nombre d'écoles rurales et est favorisé par le Bureau d'Éducation de Washington. (Voir la brochure intitulée « University of the State of New-York, bulletin », No 563,

1914). De plus, cet enseignement est donné dans un grand nombre d'écoles rurales des provinces de la confédération canadienne. (Voir spécialement l'exemplaire de la « Gazette Agricole » du Canada, édition de janvier 1915, vol. 2, No 1. Voir aussi les 27 fascicules et brochures publiées sur l'agriculture, à l'École primaire par le département d'éducation de Toronto.)

Donc, il n'y a pas seulement la province de Québec qui travaille à développer cet enseignement, qui n'est pas nouveau du tout et dont les résultats ont déjà été appréciés par tous les pays du monde et par les hommes qui se renseignent aux sources véritables des faits et des résultats obtenus qui se rapportent à cet enseignement.

L'enseignement de l'agriculture dans les écoles est devenu, particulièrement à cette époque de crise que nous traversons, d'une absolue nécessité. C'est sur la génération des futurs agriculteurs qu'il nous faut surtout compter pour accroître la production agricole, pour repopuler les campagnes qui sont désertées, pour améliorer les systèmes de culture, pour posséder dans notre province une classe nouvelle d'agriculteurs qui sauront faire produire à la terre les plus hauts rendements et honorer la profession agricole.

Dans les pays agricoles les plus avancés du monde, les gouvernants ont compris que c'est à l'école primaire qu'il faut préparer les citoyens de demain. M. J. Bodin, l'ancien directeur de l'École d'agriculture de Rennes, disait déjà en 1863, que :

« Si l'enseignement primaire ne s'appuie pas sur l'agriculture, il aura pour résultat de faire désertier les campagnes. Si l'instituteur donne une éducation où il ne soit pas question d'agriculture, j'aime mieux qu'il laisse nos petits agriculteurs dans l'ignorance. »

Quelques citations

Son Éminence le Cardinal Bégin écrivait récemment ces quelques lignes, en mai dernier, en faveur de l'Agriculture à l'École :

« Faire aimer l'agriculture aux enfants de nos écoles, les initier aux travaux si bienfaisants de la campagne, les attacher au sol natal, et par là même les tenir éloignés des villes où régnent tant de misères matérielles et morales, c'est faire une œuvre éminemment patriotique, sociale et religieuse. »

L'abbé Lion, Boucher de la Bruyère, qui s'intéresse tant au développement de cet enseignement disait dans un de ses rapports annuels :

« Depuis quinze ans et plus, tant dans mes rapports que dans mes circulaires, je me suis efforcé de convaincre les Commissions scolaires et les instituteurs de l'avantage qu'il y aurait de donner de vive voix, des notions d'agriculture aux enfants, même au plus jeunes des écoles rurales. »

Et combien d'autres citations nous pourrions ajouter : celles de nos évêques, hommes d'état éminents, inspecteurs d'écoles, éducateurs, etc. :

« A nous instituteurs de diriger d'une main sûre et ferme le courant de l'instruction populaire vers l'agriculture. Efforçons-nous d'inspirer à la génération nouvelle l'amour du travail des champs; faisons pénétrer dans le cœur de chaque enfant un amour vrai pour le sol natal. Faisons de l'agriculture une science véritable en l'enseignant consciencieusement dans toutes les écoles de nos campagnes. » (C. J. Magnan, Inspecteur-Général. — Extrait de « l'Enseignement Primaire. » 1888.)

Les résultats obtenus

Depuis que le personnel enseignant s'occupe activement dans nos écoles, à faire aimer et respecter l'agriculture, à enseigner les notions générales et à ruraliser l'enseignement, (et ceci existe déjà depuis quelques années,) on constate que la jeunesse aime la profession agricole et l'apprécie de plus en plus. Ainsi, plusieurs enfants, qui ont connu à l'école les avantages de l'agriculture sont restés attachés à la terre. Plusieurs autres se sont dirigés vers les Écoles d'agriculture, qui regorgent d'élèves actuellement, et la plupart de ces élèves ont suivi un cours d'études primaire, un cours commercial ou classique.

Par exemple, cette année même, le Collège de Nicolet envoie à Oka 1 de ses meilleurs élèves finissant, le Collège de Saint-Casimir en envoie 2, celui de Sainte-Croix, 3, celui de Deschaillos 3. Et combien d'écoles ou académies de la campagne, fournissent cette année leurs meilleurs élèves à nos Écoles d'agriculture.

Ceci nous prouve l'efficacité de l'enseignement agricole à l'école. Cette campagne en faveur de la terre, entreprise par l'Hon. M. Caron, Ministre de l'Agriculture, par l'Hon. Surintendant de l'Instruction publique, a été généreusement secondée et appuyée par nos inspecteurs d'écoles, par le personnel enseignant et par les commissions scolaires.

D'après les rapports officiels que j'ai reçus, je constate que, au delà de 400 Commissions scolaires ont utilisé généreusement une partie de leurs fonds pour l'établissement de jardins scolaires à leurs écoles, pour l'achat d'instruments aratoires, livres d'agriculture, récompenses, etc.

Un grand nombre de communautés et maisons d'éducation ont sacrifié, en tout ou en partie, leur propre jardin, pour créer un jardin scolaire où les élèves ont appris à aimer, à respecter et à étudier l'agriculture.

Tous les rapports des instituteurs nous révèlent : que le jardin scolaire et l'agriculture à l'école, bien loin de nuire à l'étude des autres matières, deviennent, au contraire, pour l'enseignement de celles-ci, autant que pour l'éducation générale des diverses facultés, un adjuvant précieux.

La plupart des inspecteurs d'écoles nous assurent dans leurs rapports de l'année que cet enseignement agricole est reçu avec joie par les enfants et que les institutrices et les commissaires d'écoles comprennent de plus en plus l'utilité de cet enseignement.

Comme dernier résultat nous pourrions dire que la production horticole a été augmentée de beaucoup par les jardins scolaires aux écoles et par ceux établis à domicile. Et je ne surprendrai personne en disant que les 18,000 élèves-jardiniers de notre province ont augmenté la surface en culture de notre pays de plus de 600,000 pieds de superficie.

C'est un résultat étonnant et des plus pratiques ! Un des grands avantages du jardin scolaire est d'augmenter la production des légumes, grains, fruits, etc., et d'augmenter aussi la superficie en culture.

Les jardins scolaires ne nuisent donc point à la prospérité d'un pays.

Le vœu que l'Hon. Ministre de l'Agriculture de Québec et autres citoyens éminents de notre pays, formulaient en faveur de l'augmentation de la production, a été accompli par les 18,000 élèves-jardiniers de la Province, qui ont été si bien aidés par les instituteurs et les institutrices.

Honneur à nos 18,000 petits élèves-jardiniers canadiens-français !

Pourquoi favoriser l'Agriculture à l'école primaire

Parce que l'agriculture est notre industrie nationale.

Parce que les cultivateurs ont droit que leur profession soit respectée, aimée, appréciée et étudiée dans les écoles où ils font instruire leurs fils.

Parce que c'est en attachant nos populations au sol que nous conserverons mieux notre religion, notre langue, nos traditions, notre mentalité à nous, l'esprit de famille, les vertus domestiques, en un mot que nous conserverons notre race catholique et française.

Parce que l'enfant de notre pays doit apprendre dès son bas-âge que l'Agriculture est une profession utile, honorable et qui demande de l'intelligence de la part de celui qui veut s'y adonner.

Parce que l'Agriculture est un adjuvant précieux pour le maître intelligent qui s'en servira comme d'un instrument propre à faciliter chez les élèves l'étude des autres matières.

Parce que l'Agriculture développe chez l'enfant l'amour de la Nature et par conséquent, le goût du vrai, du beau, du bien.

Parce qu'elle développe l'esprit d'observation et l'imagination des élèves et les met en contact avec les choses réelles, concrètes ; car ne l'oublions pas, l'Agriculture fait sortir l'enfant du domaine de l'abstrait pour le conduire aux choses concrètes qui frappent ses sens ; c'est par les sens de l'enfant que l'on atteint son intelligence qui n'est pas encore très développée.

Parce que l'Agriculture fait respecter le travail manuel.

Parce que l'Agriculture à l'école forcera les parents des enfants et les commissaires d'écoles à s'intéresser à leurs enfants et à l'école, en général.

Parce que l'Agriculture à l'école, par le jardin scolaire procure un exercice manuel bienfaisant aux élèves qui le répare des travaux de l'esprit.

Parce que le Jardin scolaire embellit le terrain de l'école, fait aimer l'école aux enfants, par conséquent crée de la vie et de l'intérêt dans les écoles ; en un mot, fait aimer l'école.

Enfin parce que la jeunesse des campagnes verra, que l'Agriculture à laquelle ils devraient plutôt s'attacher, particulièrement pendant la crise économique que nous traversons.

Et combien d'autres nous pourrions ajouter.

Education agricole et instruction agricole.

Certains commissaires d'écoles ou contribuables s'imaginent que l'Agriculture à l'école a pour but d'enseigner aux enfants la pratique agricole. Quelle fausse idée ! Je remarque que l'idée n'est pas comprise partout. C'est regrettable. Ce n'est pas pour enseigner aux élèves à labourer, à herser, à semer, à

récolter, etc. Non, jamais de la vie. L'école primaire n'est pas une école d'agriculture et ce serait faire fausse route que de lui faire jouer ce rôle.

D'ailleurs l'institutrice n'a reçu la formation nécessaire pour enseigner aux élèves le labour, le hersage, les semailles, etc.

Par agriculture à l'école, nous entendons faire aimer et respecter cette profession aux enfants, leur donner les notions générales de cette science, leur inculquer les principes généraux que doit connaître tout bon cultivateur.

Et, nous considérons que le Jardin scolaire est le meilleur moyen d'atteindre ce but, tout en étant un précieux auxiliaire pour l'institutrice.

Développer l'intelligence et non uniquement les muscles.

Par l'Agriculture à l'école, nous croyons être en mesure de former des cultivateurs d'élite, renseignés, qui feront de l'agriculture une industrie ; des cultivateurs « liseurs et travailleurs », non des théoriciens, mais des hommes qui ne craindront pas de lire les revues et journaux agricoles.

A ce sujet, je lisais récemment un travail de M. S. B. McCready, du Département d'Éducation de Toronto et en même temps Directeur de l'Enseignement élémentaire agricole de la province d'Ontario. Voici ce que disait ce spécialiste en fait d'éducation agricole :

« Ce que l'enseignement de l'Agriculture prétend faire, c'est développer cette partie du futur agriculteur qui se trouve au-dessus des épaules et qu'on appelle la tête. Le succès en agriculture ne dépend pas seulement des travaux manuels, du talent de bien labourer, de bien herser, de bien récolter, de bien semer, non ; mais la source du bonheur et du succès, c'est la faculté de bien raisonner, d'observer minutieusement, de lire, de penser à son travail, d'y avoir du plaisir et de l'intérêt, et de désirer l'améliorer. — Voilà ce qui mène au succès et voilà ce que les écoles primaires peuvent faire. Elles peuvent inciter les enfants à penser à cette vie agricole, à en être fiers, à avoir le désir de lire des sujets qui s'y rapportent. »

L'esprit et les muscles.

Il existe un autre préjugé que l'institutrice devra s'efforcer de faire disparaître dans l'esprit des enfants qui l'entendent souvent énoncer au sujet de l'agriculture : c'est qu'il n'est pas nécessaire d'être instruit pour être cultivateur.

Il n'est pas étonnant de rencontrer des jeunes enfants de la campagne, qui, après avoir fait des études primaires, un solide cours commercial ou un commencement d'études classiques, des enfants, dis-je, qui ensuite, ne veulent pas pour tout l'or du monde, pour la plus belle terre, se livrer à la culture. Ce serait s'abaisser, d'après eux que de vaquer aux divers travaux de la ferme.

Ces gens se rencontrent tous les jours.

Il est temps d'enrayer ce mal qui existe encore malheureusement.

C'est par l'Agriculture à l'école que nous parviendrons à détruire ce préjugé chez les jeunes.

La classe agricole de demain ne doit pas être, et ceci dans son intérêt, seulement la charpente du pays, mais elle peut et doit en être aussi un peu l'esprit. Et les cultivateurs ne seront jamais rien autre chose que la charpente du pays, s'ils n'ont pas d'instruction agricole. Il importe donc que l'agriculteur futur développe non seulement ses muscles, mais qu'il possède l'instruction et l'éducation agricole nécessaires à sa profession.

L'Agriculture à l'école fera disparaître le préjugé qui consiste à croire que le meilleur cultivateur est celui qui a les plus gros bras.

Un préjugé à combattre.

Il est nécessaire que l'opinion publique soit en faveur de la classe agricole, c'est-à-dire que toutes les autres professions doivent avoir beaucoup de respect et de considération pour l'agriculteur. Ce qui porte beaucoup de jeunes gens à déhâisser la profession agricole, c'est le peu d'importance que l'on attache à cette noble et utile profession. Combien de gens, hélas, ont trop souvent à la bouche des phrases comme celles-ci : « Avoir l'air habitant » ; « fais pas l'habitant » ; « malpropre comme un habitant » ; que l'on emploie à tort pour témoigner de son mépris pour telle personne ou telle chose. Que de jeunes gens ont en honte de devenir cultivateurs pour avoir entendu ces phrases ridicules qui se sont gravées dans leur esprit, dès leur enfance, et qui leur ont laissé une impression défavorable vis-à-vis de l'agriculture.

Les institutrices se feront un devoir de combattre ardemment ce préjugé qui consiste à faire vivre le cultivateur dans un « état habituel de malpropreté. » Pour employer une expression que j'ai déjà entendue et qui m'a frappé, je dirai qu'un homme propre, ce n'est ni un avocat, ni un notaire, ni un ouvrier, ni un cultivateur, un homme propre, *c'est un homme qui se lave* et qui ne craint ni l'eau, ni la lumière du soleil, ni le savon... !

Ce préjugé, voulant que le cultivateur vive dans la malpropreté, frappe singulièrement l'esprit des enfants.

Je demande souvent aux élèves qui me disent qu'ils ne veulent point devenir cultivateurs : — « Mais pourquoi ? Et, plusieurs de me répondre : — C'est trop malpropre. L'institutrice au Jardin scolaire ne doit pas avoir peur de toucher la terre, et les enfants non plus. Cependant, qu'on leur inculque de bonne heure le goût de l'ordre et de la propreté.

En garde donc contre ce préjugé ridicule.

Le Jardin scolaire.

Le Jardin scolaire, c'est un coin de verdure où l'institutrice peut faire aimer et respecter la Terre aux enfants. C'est un lieu où elle pourra, à l'aide de plants, de grains, d'instruments, etc., enseigner les notions fondamentales d'agriculture à ses élèves.

Pour établir un Jardin, il est nécessaire de tracer à l'automne quelques raies de charrues, de transporter un peu d'engrais de ferme bien décomposé sur le terrain. Au printemps, les élèves jardiniers bêchent le sol, le préparent pour la semence, élèvent des plates-bandes, sèment des grains ou transplantent des plants. On arrose, on sarde, on nettoie, on regarde les plants qui poussent, on observe, on compare, on s'instruit, on questionne.

L'institutrice aide, dirige, touche et travaille la terre sans honte, (quelle leçon inoubliable pour les enfants !) enseigne, conseille, reprend ou encourage. Surtout, ne l'oublions pas, elle *sème* dans les âmes et dans les cœurs l'amour du sol natal qu'elle fait respecter et mieux comprendre à ceux qui demain constitueront la nation canadienne-française.

Son rôle est donc grand, noble et utile. C'est du vrai patriotisme, car il est ignoré, humble et modeste, mais utile à la patrie.

L'intérêt des enfants et le 3%.

Contre le Jardin scolaire, l'on apporte souvent un argument, qui, est bien souvent de nature à effrayer les contribuables. « Ça coûte cher, monsieur, un Jardin scolaire » . . . !

Où, ça coûte cher, quand on croit qu'au Jardin scolaire l'enfant apprendra à labourer, à herser, à faire de la grande culture, de la culture maraîchère, etc.

Quand on sait qu'un Jardin scolaire est établi pour faire aimer, respecter et étudier un peu l'agriculture, ça coûte beaucoup moins cher.

Il importe de dire qu'il n'est pas nécessaire d'établir un jardin à toutes les écoles la même année. Non, on peut commencer par une école ou deux et d'année en année on les établit. Personne n'a jamais parlé d'établir un jardin sur un terrain incultivable, rocailleux, tourbeux ou encore dans un marais. Non.

Là où c'est possible, il est facile d'en établir un à peu de frais. On proportionne la largeur et la longueur du jardin au nombre d'élèves-jardiniers.

N'oublions pas non plus que ce n'est pas la longueur du jardin ou son étendue, ou encore la variété des choux, des carottes ou des navets, qui feront aimer la Terre aux enfants. Non : *c'est plutôt le cœur, l'intelligence et l'âme de l'éducateur qui imprèneront le cœur et l'esprit de l'enfant de l'amour de l'agriculture.*

Une commission scolaire qui sacrifie \$10.00 pour l'établissement d'un jardin scolaire à deux écoles ne perd pas l'intérêt de ce capital.

Cette somme à la longue rapporterait \$0.30 sous par an. Placée au Jardin scolaire elle rapportera aux enfants et à l'institutrice beaucoup plus d'intérêt. Il est facile de comprendre pourquoi.

Est-ce que la somme de 0.30 sous passerait avant l'intérêt moral et matériel des enfants ?

Quelques conseils et suggestions.

I. — Que l'institutrice ne travaille pas seule à cette œuvre de l'Agriculture à l'école. Qu'elle se fasse aider par la Commission scolaire, par le curé, par le Cercle agricole, le Cercle des fermières (quand il y en existe un dans la paroisse), ou par toute autre personne de bonne volonté.

II. — Qu'elle se mette en relation avec l'Agronome officiel, avec le Ministère de l'Agriculture, avec l'Inspecteur d'écoles de sa région.

III. — Qu'elle fasse venir les brochures agricoles des Ministère de l'Agriculture de Québec et d'Ottawa.

IV. — Qu'elle fasse venir les catalogues des établissements qui vendent des instruments et machines agricoles, etc., etc., qu'elle établisse une petite *bibliothèque agricole* et un *musée scolaire agricole*. Cela aidera beaucoup à son enseignement.

V. — Que les instituteurs et les institutrices qui écrivent au Ministère de l'Agriculture de Québec se fasse un devoir d'écrire lisiblement leurs nom et

prénoms, et n'oublie pas de donner leur adresse complète, (paroisse et comté) Ceci nous épargnera beaucoup de travail supplémentaire.

VI. — Il serait bon que l'institutrice note tout ce qui se passe au Jardin scolaire ; ceci est dans son intérêt et dans celui de ses élèves ou de l'institutrice qui lui succédera.

VII. — Que l'institutrice se fasse un devoir de « ruraliser » son enseignement, c'est-à-dire, qu'elle donne une *couleur agricole* aux dictées, aux problèmes, aux phrases d'analyse, aux leçons de choses qu'elle donne en classe à ses élèves.

VIII. — Qu'elle organise un cercle d'élèves-jardiniers et une petite exposition scolaire agricole si possible.

Les Cercles d'élèves-jardiniers.

Le But. — Ils sont établis afin de créer de l'émulation chez les élèves, afin d'aider l'institutrice dans son travail, afin de grouper les enfants et de les habituer à la coopération, afin de leur faire aimer l'école, afin d'entretenir le terrain et les alentours de l'école, afin de leur faire étudier en commun les problèmes et les questions agricoles à leur portée, etc., etc., afin d'aider l'institutrice aux travaux du Jardin scolaire et à l'organisation d'une exposition scolaire à l'école.

Organisation. — L'institutrice rassemble les élèves-jardiniers au printemps et leur dit qu'elle a l'intention d'organiser un cercle d'élèves-jardiniers à l'école. Elle leur explique le but, l'organisation, le travail à faire et puis elle procède à l'élection des officiers après avoir expliqué aux élèves les devoirs des membres du bureau de direction. — Les enfants élisent eux-même par scrutin secret les officiers.

Officiers. — Le bureau de direction se compose d'un président, un vice-président, un secrétaire et un trésorier. L'instituteur ou l'institutrice devient ex-officio, conseiller ou conseiller du cercle des élèves-jardiniers et assiste à toutes les séances où elle dirige et guide les élèves.

Statuts. — L'institutrice et les élèves peuvent préparer un programme et établir des règlements dans l'intérêt de l'Agriculture à l'école, du jardin scolaire, etc.

Assemblées. — 1° Prière, Lecture des minutes ;
2° Communications ;
3° Rapport des travaux ;
4° Affaires commencées ;
5° Affaires nouvelles ;
6° Propositions, causeries, lecture des lettres, rapport des travaux du jardin scolaire, organisation nouvelles, discussions.

Réunions. — Les réunions ont lieu à un jour fixé d'avance par l'institutrice ; ordinairement, c'est le samedi ou le jeudi qu'ont lieu ces réunions.

Note. — Les cotisations ordinaires sont de 10 à 25 sous par élève. Il est bon que les cercles des élèves-jardiniers aient un patron honoraire, c'est-à-dire un protecteur. Ce dernier est ordinairement le curé de la paroisse, ou un des membres du cercle agricole, l'agronome, etc.

Journal de mon jardin

Il est nécessaire pour leur formation personnelle autant que pour leur propre instruction, que les enfants fassent un bref rapport de leur travaux au jardin scolaire.

Travail à faire. — Ils écriront eux-mêmes, en quelques lignes, après chaque visite réglementaire au jardin, le résumé de leurs travaux, et de plus, leurs impressions et observations. Les cahiers peuvent être remis à l'institutrice quand les rapports des visites sont transcrits.

L'élève-jardinier prendra note, sur les feuilles de ce cahier, de tout ce qui se passe au jardin scolaire.

Que ces notes soient brèves et claires. L'enfant écrira tout ce qu'il a vu, fait et appris au jardin scolaire.

La date de sa première visite sera inscrite, ainsi que la manière dont il aura préparé le sol, semé les graines, sarclé le terrain, etc.

Il dira les insectes nuisibles qu'il a vus, en dessinera la forme s'il le peut. Il mentionnera les outils et les instruments utilisés. Enfin, il dessinera aussi le plan général (une coupe seulement) du jardin de l'école et le plan de son jardin.

En plus, l'élève-jardinier dessinera, « du mieux qu'il le pourra », insectes fleurs, plantes, instruments de jardinage, légumes, etc. Si on aime mieux, il peut découper des gravures ou images, représentant les êtres et choses cités plus haut, et les appliquer sur cette page avec du mucilage.

L'élève tiendra aussi un petit livre de comptes : — recettes, dépenses, profits ou pertes. Les rapports seront remis, à l'époque des vacances, à l'institutrice. Les cahiers peuvent être apportés à l'exposition scolaire agricole de septembre, quand elle a lieu, et les élèves qui ont le meilleur rapport sont récompensés.

Quelques points faibles

Malgré que le jardin scolaire soit une œuvre utile et assez bien comprise par le personnel enseignant de notre Province, on constate que plusieurs jardins scolaires, qui, au début, donnaient de belles espérances, ont été abandonnés ou négligés par la suite.

Ceci est regrettable. A quelles causes devons-nous attribuer ces résultats malheureux ? C'est ce que nous étudierons ensemble.

Voici les causes, d'après nous, qui nuisent au développement de l'œuvre des jardins scolaires à l'école primaire.

a. — *On ne comprend pas assez le but du jardin scolaire*

Pour réussir, il importe que le personnel enseignant sache le « pourquoi » et le « comment » du jardin scolaire, d'une manière claire et précise. C'est pourquoi les instituteurs et les institutrices, qui désirent établir un jardin scolaire à leur école, doivent se mettre en relation avec le Ministère de l'agriculture, afin d'être renseignés et guidés. L'étude personnelle est nécessaire aussi pour que l'enseignement soit utile aux élèves : c'est la raison pour laquelle le

Ministère fait distribuer des pamphlets et des circulaires relatifs à l'établissement et à l'entretien du jardin scolaire.

B. — *Pas assez d'entente et de travail en commun entre les commissions scolaires et les institutrices*

Il est regrettable de le dire, mais l'institutrice travaille seule, c'est-à-dire que les commissaires d'écoles ne comprennent pas assez qu'ils peuvent faire beaucoup pour aider et soutenir l'institutrice dans la poursuite de son œuvre. Il est absolument nécessaire qu'il y ait entente entre les deux pour que le travail soit couronné de succès. Ce point faible a particulièrement attiré notre attention cette année, lors de notre visite des jardins scolaires. N'oublions pas que la commission scolaire est établie spécialement pour s'occuper de l'instruction des enfants d'une paroisse et voir à ce que l'enseignement soit donné aux élèves, conformément au programme d'études. En conséquence, l'institutrice, qui veut établir et maintenir un jardin scolaire à son école, a le droit d'être appuyée et aidée par la commission scolaire.

C. — *On ne prépare pas assez le terrain*

Dans plusieurs écoles, le jardin scolaire est abandonné dès la première année : c'est le cas de plusieurs jardins qui, au début, n'avaient pas été suffisamment préparés. Il est impossible d'avoir des produits de qualité dans un terrain qui n'a pas été travaillé et qui n'a pas reçu la somme nécessaire d'engrais. Le terrain du jardin scolaire doit être labouré et bêché à la main ; de plus, il faut appliquer de l'engrais de ferme bien décomposé et des cendres de bois. Pour compléter l'engrais de ferme on peut appliquer de l'engrais chimique.

D. — *Le jardin scolaire est quelquefois trop grand*

Que d'institutrices se sont découragées pour avoir voulu trop entreprendre ! J'ai vu des jardins scolaires de 90 par 50 pieds, pour des écoles où il y avait à peine une quinzaine d'élèves jardiniers. Un an après il n'y avait plus de jardin scolaire dans la plupart de ces écoles. J'en demandai la raison aux institutrices et voici la réponse que l'on m'a faite : — « C'est trop d'ouvrage ! » Ces institutrices s'étaient trompées dès le début !

N'oublions pas ce principe : — Le jardin scolaire doit être proportionné à l'école, au nombre des élèves et au temps que l'institutrice peut y consacrer.

E. — *Les institutrices changent trop souvent d'écoles*

Chaque année, un grand nombre d'instituteurs ou d'institutrices quittent leur école pour entrer au service d'une autre commission scolaire. Dans ce cas, le jardin scolaire est souvent abandonné, car le nouveau titulaire n'est pas toujours au courant de la question de l'agriculture à l'école et quelquefois s'en soucie peu ; alors, le jardin n'existe plus. Ceci est à regretter, et les commissaires d'écoles aideraient beaucoup à la cause en n'employant que des instituteurs et des institutrices qualifiés afin de les conserver longtemps à leur école. En outre, au point de vue pédagogique, les enfants seront les premiers à en profiter.

Le soin du jardin scolaire durant les vacances d'été

Dans la province de Québec, l'entretien et le soin du jardin scolaire nécessitent peu d'organisation ; et ceci, particulièrement dans les Maisons d'Éducation dirigées par les Frères ou les Religieuses.

Quand l'année scolaire est terminée, c'est-à-dire vers la fin du mois de juin, les élèves-jardiniers sont réunis par l'institutrice, qui a la direction du jardin scolaire, et reçoivent les instructions nécessaires à ce sujet. Les élèves-jardiniers doivent se rendre au jardin scolaire durant les vacances d'été, à une heure réglementaire fixée par les autorités de l'école. Par exemple, un jour ou deux par semaine, les élèves-jardiniers viennent visiter leurs parcelles de terre en compagnie d'un surveillant. Les enfants apportent leurs instruments de culture ou se servent de ceux qui appartiennent à l'école, quand les commissaires ont eu le bon esprit d'en acheter pour les élèves.

Les élèves-jardiniers passent donc une heure ou deux dans leurs jardins scolaires. Ils y font des sarclages, des binages, des arrosages, etc. Plusieurs transplantent des légumes et arbustes, d'autres taillent leurs plants de tomate ou des petits arbustes fruitiers que l'instituteurs leur a donnés en soin. Tous font la guerre aux insectes nuisibles et aux mauvaises herbes.

Quand le travail est terminé, l'institutrice rassemble les enfants afin qu'ils puissent faire le rapport de leurs travaux et observations dans un cahier d'Agriculture, spécialement réservé aux élèves-jardiniers, et intitulé : « *Journal de mon jardin* ».

Dans les petites écoles situées loin du village, il est difficile de réunir les élèves une fois ou deux par semaine, car les enfants demeurent quelquefois à un mille ou deux de l'école et aussi, très souvent, l'institutrice quitte l'école pour passer les vacances dans sa famille. Dans ce cas, les enfants récoltent leurs produits à la fin de l'année scolaire. Ces produits consistent en légumes extra-hâtifs tels que radis, carottes et laitue. Les légumes ne sont pas très gros, mais les élèves récoltent le fruit de leur travail et de plus, l'institutrice a pu donner une dizaine de leçons d'horticulture et faire apprécier la culture par les enfants qui feront eux-mêmes un petit jardin à la maison. À l'automne, leurs légumes seront apportés dans une des salles de la classe où l'on peut organiser une petite *exposition scolaire agricole*.

Cependant, dans plusieurs endroits, les institutrices passent l'été à l'école ou dans le voisinage. Alors la visite du jardin par les élèves-jardiniers peut se faire très facilement, à condition que l'institutrice fixe une heure et un jour réglementaire et qu'elle accompagne les élèves elle-même à *chaque visite*.

Enfin, la visite du jardin pendant les vacances peut se faire malgré que l'institutrice soit obligée de quitter l'école, pour une cause ou pour une autre, à condition qu'elle organise, en juin, avec le concours de ses élèves et de la Commission Scolaire, un « *Cercle d'élèves-jardiniers* ».

Comme patron du Cercle, l'institutrice demande le concours d'un des commissaires d'écoles. Ce dernier accompagne les enfants au jardin scolaire, une fois par semaine, à une heure fixée par le Comité de direction des élèves et approuvée par le dit commissaire. Ce mode est possible aux écoles situées près d'une maison habitée et dont les membres promettent de surveiller le jardin,

afin que les étrangers ne puissent y avoir d'accès. Comme patron du Cercle, il est préférable de nommer un cultivateur et ceci, dans l'intérêt des élèves.

Enfin, plusieurs institutrices organisent des *jardins scolaires à domicile*. Les parents distribuent du plant aux enfants ou des graines. Au lieu d'avoir un jardin à l'école, l'élève a le soin d'une plate-bande de terre sur le terrain paternel. L'institutrice ou un commissaire d'école visite le jardin de chaque élève-jardinier, deux ou trois fois durant les vacances. Ceci stimule et encourage les enfants, et de plus, les parents s'intéressent forcément à ces travaux et petit à petit, on réussit à éveiller leur attention, en faveur des choses qui concourent l'école ; et, ce dernier point n'est pas le moins important... !

À propos du programme d'études

J'ai entendu plusieurs institutrices et un grand nombre de commissaires d'écoles me faire la réflexion suivante :

— Mais, monsieur, pourquoi donc introduire l'agriculture dans nos écoles, quand le programme des études est déjà surchargé ?

D'abord il ne faut pas croire que l'agriculture est une nouvelle matière ajoutée au programme. Non, au contraire, l'agriculture existe depuis que le programme d'études est établi. Par exemple, c'est une nouvelle direction et une plus grande importance que les autorités pédagogiques et agricoles désiraient donner à cet enseignement. Enfin, relativement au programme que quelques uns trouvent surchargé, nous avons cru bon d'inclure ici un article paru dans l'« *Enseignement primaire* » d'avril, 1912 et dans lequel on réfute cette assertion.

L'Enseignement agricole à l'Ecole primaire

De « L'Enseignement primaire » Avril 1912.

Dans son dernier rapport, le Surintendant de l'Instruction publique a souligné comme il convenait l'affiliation de l'Institut agricole d'Okà à l'Université Laval. A ce propos, l'honorable M. de La Bruère fait les judicieuses réflexions qui suivent :

« L'école primaire doit redoubler d'efforts pour inculquer à l'enfant, avec l'amour du pays, l'amour de l'agriculture. Il importe par conséquent que le Conseil de l'Instruction publique, appuyé par le gouvernement, fasse donner au fils du cultivateur une instruction appropriée au milieu où il vit ; c'est-à-dire une instruction plutôt agricole et qui surtout n'aille pas jusqu'à l'inciter pour ainsi dire, par un programme d'études aux tendances trop commerciales, à désertir la campagne pour la ville et à prendre place derrière un comptoir de magasin ou dans un bureau d'affaires.

« Les considérations que je présente ici, je compte que les instituteurs en général doivent s'en inspirer. Mais je veux aussi exprimer le souhait de voir les communautés de Frères qui dirigent des maisons d'enseignement dans nos districts ruraux, faire le choix de maîtres capables d'enseigner oralement et au moyen d'un champ d'expérimentation attaché à l'école, les éléments

de l'agriculture à leurs élèves, et animés aussi du désir de se consacrer à cette œuvre patriotique. »

Il y a deux ans, dans les conclusions qui terminent mon rapport : *Les Écoles primaires et les écoles normales en France, en Suisse et en Belgique*, je disais : « Les écoles complémentaires (ou académies) de garçons établies à la campagne préparent presque exclusivement au commerce. Dans ces écoles, on ne se préoccupe nullement de l'agriculture ni de l'industrie. » Après quoi nous formulons le vœu : « Adapter le programme général des études aux écoles rurales, de telle sorte qu'à l'école primaire, les fils de cultivateurs vivent dans une atmosphère agricole agréable, vivante, saine. »

On s'imagine en certains milieux que le programme actuel, trop encombré, dit-on, ne permet pas à l'instituteur de faire la place assez large à l'agriculture. Ceux qui parlent ainsi ne comprennent pas le programme des écoles catholiques de la province de Québec. La première année du programme, par exemple, comprend bien les spécialités suivantes : *Lecture, Diction, Récitation*. Néanmoins, ces trois matières se rapportant à une seule branche en réalité : la *Lecture*. La *Grammaire*, l'*Analyse* et l'*Orthographe* ne font qu'un et s'enseignent simultanément. Et dans les deux premières années du programme, ces matières se confondent avec la *Lecture* qui sert de véhicule pour l'enseignement de plusieurs matières. On peut aussi placer toutes les sciences usuelles sous le titre : *Leçons de choses*. Très souvent, les matières se confondent : l'une sert à enseigner l'autre. C'est ainsi que la *Dictée* bien choisie peut servir à enseigner une foule de notions religieuses, historiques, agricoles et autres.

Non, ce n'est pas le programme qui met un obstacle à un meilleur enseignement agricole, mais bien la connaissance erronée ou incomplète que l'on en a en certains milieux. À une meilleure connaissance du programme, ajoutons un petit champ d'expérience où les instituteurs et les institutrices pourraient compléter l'enseignement de l'école et faire ainsi, pour l'enfant, de la nature un spectacle enchanteur dont il ne pourra plus détacher ses yeux.

LE DIRECTEUR.

Enseignement en classe.

Tel que le dit le *Programme des Écoles catholiques* de la Province : « Ce qui importe dans les écoles rurales, c'est de maintenir la pensée des élèves sur les sujets agricoles. Les maîtres doivent se convaincre de l'utilité que peuvent avoir, à ce point de vue, les leçons de choses, les lectures, les dictées, les problèmes d'arithmétiques, etc. Ces exercices se fixent dans le cerveau de l'enfant, monopolisant en grande partie son effort intellectuel pendant les années de l'école primaire. S'ils lui parlent souvent des choses de la terre, ils exerceront sur son cerveau une ineffaçable impression, en même temps qu'ils lui inculqueront, sans surcharger le programme de ses études, les plus utiles leçons. Et ainsi, sans perdre de temps, sera créée cette atmosphère terrienne si désirable dans les écoles de la campagne. »

C'est à cette fin que le programme officiel des écoles catholiques de notre

province prescrit l'enseignement des notions agricoles méthodiques et détaillées à partir de la troisième année jusqu'à la huitième inclusivement. Ces notions qui doivent être données sous forme de *leçons de choses* comprennent ce qui suit : « Notions pratiques sur : Les animaux domestiques ; les oiseaux de la basse-cour ; les animaux utiles à la culture ; les arbres fruitiers ; les arbres forestiers ; les principales plantes fourragères de la région ; les principales plantes industrielles de la région ; quelques plantes d'ornement ; les outils servant au travail des champs ; les céréales ; principales céréales de la région ; semailles des céréales, soins à donner aux céréales, récoltes des céréales ; généralité sur les grands instruments aratoires, sur les constructions agricoles. (Troisième et quatrième année, cours élémentaire).

Quant au cours modèle, cinquième et sixième année et au cours académique, septième et huitième année, il est facile de consulter le *Programme d'études* du comité catholique, à la page 152, où l'on trouvera la matière à enseigner.

Le Manuel d'Agriculture.

Pour l'enseignement agricole en classe, l'institutrice, peut se servir de brochures agricoles publiées par les Ministères de l'Agriculture de Québec et Ottawa. Ces brochures sont distribuées gratuitement sur demande.

À la leçon de choses utilisée pour l'enseignement agricole en classe, s'ajoute le *Manuel d'Agriculture* illustré, des Frères de l'Instruction-Chrétienne. Ce manuel, très bien rédigé, constitue une aide puissante pour faire aimer la terre aux enfants. Il est déjà en usage dans un grand nombre d'écoles de la campagne.

Ajoutons au Manuel le *Cahier d'agriculture*, rédigé par les élèves et contenant le résumé des leçons données en classe par le maître et le *musée scolaire agricole*, que possèdent certaines de nos écoles, contribuent aussi à faciliter et à faire aimer l'enseignement de l'Agriculture en classe. Voilà pour la partie théorique. Et cette théorie, lorsqu'elle est donnée judicieusement, conduit tout naturellement à la pratique c'est-à-dire au *jardin scolaire*.

Le jardin scolaire.

Par le jardin scolaire, les élèves mettent eux-mêmes la main à l'ouvrage. Non seulement ils doivent aider le maître à cultiver le jardin, mais on doit leur réserver quelques carrés ou un coin de terre dont ils ont l'entière responsabilité.

Des graines, des fleurs, des plants ou autres semences sont remis aux élèves, afin qu'ils les sèment ou les plantent eux-mêmes après avoir préparé le sol conformément aux instructions données par le Ministère de l'Agriculture. L'émulation aidant, le jardinage devient ainsi pour les élèves une occupation tout à la fois instructive, récréative et saine.

Les travaux de jardinage, dirigés avec intelligence, inspirent l'amour du travail, exercent une heureuse influence sur l'esprit et la santé des enfants et justifient aux yeux des parents l'enseignement théorique de l'agriculture à l'école.

Pour maintenir une relation constante entre l'enseignement théorique en classe et l'enseignement pratique au jardin scolaire, rien ne vaut le *Journal de mon Jardin*, cahier dans lequel l'élève est tenu d'inscrire brièvement les travaux qu'il a faits, ses impressions, ses observations, ses difficultés, et les résultats obtenus. Enfin, les rédactions, les dictées, les problèmes, à base agricole, entretiennent aussi cette relation nécessaire à un enseignement rationnel de l'agriculture à l'école primaire.

Les Expositions scolaires agricoles.

Ces expositions qui ont tant développé d'intérêt et d'amour pour l'agriculture chez les enfants dans les pays d'Europe, des États-Unis et ailleurs, commencent à se vulgariser dans notre province.

Ainsi, à Saint-Casimir de Portneuf, le 12 septembre 1914, l'exposition scolaire, qui a été organisée a remporté le plus vif succès.

Les enfants des écoles, au nombre de 200 avaient apporté à la salle de l'exposition des légumes et des fruits de leurs jardins, des poulets élevés par eux, des gerbes sélectionnées de grain de semence, des travaux domestiques faits à la maison, etc., etc.

Pourquoi ces expositions ne seraient-elles pas organisées par les Commissions scolaires et les institutrices dans nos écoles ?

Les petites écoles, même celles situées dans les rangs, peuvent avoir leur exposition scolaire, à l'automne. Aux Commissaires d'écoles de s'en occuper et de voter même les fonds nécessaires pour l'organisation de ces expositions qui feraient tant de bien.

Un point important.

Le Ministère de l'Agriculture et le Département de l'Instruction publique ont encouragé beaucoup le mouvement en faveur de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles. Maintenant que des résultats très encourageants ont prouvé l'excellence de cet enseignement, il serait bon que les Commissions scolaires continuent elles-mêmes dans leurs écoles le travail fructueux déjà commencé.

C'est pourquoi, nous suggérons aux Commissions scolaires qui le peuvent, de voter, chaque année, un certain montant d'argent pour l'enseignement agricole dans leurs écoles, pour l'établissement ou le maintien du Jardin scolaire, pour l'organisation d'une exposition scolaire agricole.

Nous soumettons ces quelques idées au personnel enseignant et aux Commissions scolaires qui ont déjà apporté à cette œuvre utile et patriotique tant de dévouement, d'intelligence et de bonne volonté.



En faveur de l'Agriculture à l'Ecole

“ Faire aimer l'agriculture aux enfants de nos écoles, les initier aux travaux si bienfaisants de la campagne, les attacher au sol natal, et par là même les tenir éloignés des villes où règnent tant de misères, matérielles et morales, c'est faire une œuvre éminemment patriotique, sociale et religieuse. Je ne saurais trop vous encourager à la maintenir et à la développer autant que possible partout. ’

(Signé)

† L.-N. CARD. BÉGIN

Arch. de Québec.

